

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2020
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2020
5 ET 6 NOVEMBRE DI U 2020
5 ET 6 NOVEMBRE 2020

2020/O2/038

**REPONSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MONSIEUR PETR'ANTONE TOMASI
AU NOM DU GROUPE « CORSICA LIBERA »**

OBJET : Confinement et sauvegarde des commerces dits « non essentiels ».

**REPONSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE
A LA QUESTION DEPOSEE PAR DEPOSEE PAR MONSIEUR HYACINTHE VANNI
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »**

OBJET : Mesures de soutien aux petits commerces

Messieurs les Présidents de groupes,
Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

Merci pour ces deux questions complémentaires qui sont, me semble-t-il, les deux phases d'une même pièce.

Petr'Anto TOMASI a sans doute plus insisté dans sa question sur les aspects liés à l'économique et au social, Hyacinthe VANNI sur les aspects sanitaires. Mais elles sont complémentaires, puisque que sur la nécessité de trouver un équilibre entre le sanitaire d'un côté, l'économique et le social de l'autre et sur le constat que cet équilibre est pour l'instant insuffisamment atteint, je pense que les groupes de la majorité sont d'accord et entièrement d'accord.

Avant de vous répondre, je vais à mon tours d'abord avoir une pensée pour les près de 100 personnes malheureusement décédées des suites de la COVID et avec, notamment avant-hier, une infirmière du Centre Hospitalier de Bastia.

Je sais que nous avons convenu, avec le Président de l'Assemblée de Corse, de rendre tout à l'heure un hommage solennel au travers d'une minute de silence, mais je lui laisserai le soin de d'annoncer et d'organiser au moment que nous retenons habituellement pour ce type d'hommage.

Très directement, pour commencer à répondre à vos questions, dès le 31 octobre, lors du Conseil exécutif et au lendemain des décisions annoncées par le Gouvernement, je me suis efforcé de poser les termes du débat autour du triple constat suivant :

- Premièrement, il faut le dire avec force et clarté, un strict confinement reste pour l'instant et probablement pour les jours et semaines à venir, nécessaire et indispensable eu égard à la situation sanitaire. Cela a été dit, je le rappelle, partout, mais singulièrement en Corse. Les trois semaines à venir vont être cruciales et déterminantes et nous avons toutes les raisons de craindre que, malheureusement, si les projections annoncées notamment par l'Institut Pasteur et prévues il y a plusieurs semaines déjà par le Comité Scientifique de Corse se réalisent, nous risquons d'être dans une situation d'embolie et de sursaturation des services de réanimation de Corse.

Donc, premier point, le strict confinement reste nécessaire et cela inclut donc à l'évidence, la fermeture des commerces, il faut le dire.

- Deuxièmement, la stratégie actuelle de confinement montre ses incohérences, vous l'avez rappelé. Au début certaines activités autorisées, d'autres pas dans le domaine du commerce. Des limites qui confèrent des interrogations liées à l'application du protocole dans le cadre de la rentrée scolaire où il y a une forte inquiétude qui perdure.

Donc, une stratégie actuelle de confinement qui montre ses incohérences, et qui est d'ailleurs prévue pour évoluer y compris dans les heures à venir.

Attendons de voir ce qu'annoncera le Gouvernement.

- Troisième point. Les petits commerces sont actuellement les sacrifiés en tout cas les premiers grands sacrifiés économiques du confinement et cette situation-là n'est pas acceptable. Elle n'est pas acceptable y compris en Corse eu égard à l'impact économique, social et sociétal, de la situation de risque avéré de faillite dans lequel se trouve un grand nombre de commerçants et d'artisans et donc avec eux leurs familles et leurs salariés.

Eu égard à ce constat, il faut que nous, Collectivité de Corse, premièrement, nous refusions toute forme de démagogie, deuxièmement, nous essayions de travailler en concertation, vous l'avez dit l'un et l'autre, avec l'ensemble des acteurs, à des solutions fortes, innovantes, de très court, de court, de moyen et de long terme.

D'abord, une règle de confinement qui aille dans le sens d'une plus grande cohérence, c'est une évidence. Un traitement plus équilibré entre les différents types de commerce (cf. l'avantage qui a été créé dans un premier temps aux GMS (Grandes et Moyennes Surfaces), un avantage qui a aujourd'hui disparu mais qui fait qu'il y a un risque de report de l'achat vers les grands acteurs de vente en ligne, notamment Amazon qui a vu son chiffre d'affaires augmenter de plus de 30% à l'occasion du précédent confinement, et je pense véritablement qu'il y a lieu d'organiser une taxation des grands groupes en ligne qui ont dégagé un profit nouveau directement corrélé au confinement, une taxation qui permettrait d'alimenter un fonds de solidarité, notamment pour les petits commerçants.

Alors, au-delà de ces réponses, sur le court terme, d'abord il faut que l'accès aux 10 000 euros du FSN soit facilité et immédiat. Ça c'est une condition sine qua none de survie.

Deuxièmement, si la situation sanitaire s'améliore, il faut effectivement essayer de réouvrir progressivement -dans le cadre de protocoles sanitaires très stricts- par exemple des ouvertures qui pourraient être partielles, alternatives, sur rendez-vous, etc...

Troisièmement, il faut bien sûr soutenir structurellement mais le plus vite possible, les process de vente en ligne, y compris pour les petits commerçants, avec le soutien organisé, financier, logistique de la Collectivité de Corse, de l'Etat, des Chambres de Commerce, des Intercommunalités et communes. Cela a déjà commencé avec le mécanisme de type « click and collect » ou « marketplace ». Il faut le faire et il faut permettre à tout le monde de le faire.

Quatrièmement, il faut des réponses fortes de moyen-terme, c'est le plan de sauvetage, de sauvegarde et de relance, « pianu salvezza e rilanciu », que nous sommes en train de coconstruire.

La Collectivité de Corse a, bien sûr, un rôle majeur avec le Conseil exécutif, Assemblée, instances consultatives de la Collectivité de Corse en concertation avec les Chambres de Commerce, en concertation avec l'ensemble des chambres consulaires, en concertation avec tous les acteurs pour, que très rapidement, d'ici la fin du mois je l'espère, avoir une première batterie de mesures d'urgence validées entre nous. Et il faudra ensuite, une fois que ce plan aura été voté par l'Assemblée de Corse, soutenu par l'ensemble des forces vives, il faudra bien sûr discuter avec le Gouvernement et avec l'Etat pour que le plan de relance global de 100 milliards d'euros annoncé profite à la Corse et lui profite selon la logique politique, économique et sociale que nous aurons définie ensemble